



Conseil économique et social

Distr. générale
28 novembre 2012
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-septième session

4-15 mars 2013

Suivi de la quatrième Conférence mondiale

sur les femmes et de la session extraordinaire

de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes

en l'an 2000: égalité entre les sexes, développement

et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation des objectifs

stratégiques, mesures à prendre dans les domaines

critiques et nouvelles mesures et initiatives

Déclaration présentée par Hydroaid, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration qui suit, distribuée conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



Déclaration

L'élimination et la prévention de toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles constituent une priorité majeure de développement et un défi complexe pour tous les pays. La stratégie Hydroaid se concentre sur les approches intégrées pour atteindre des objectifs multiples et assurer des effets durables.

La violence fondée sur le sexe a été reconnue par les Nations Unies comme le plus répandu et néanmoins le moins reconnu des manquements aux droits de l'homme dans le monde. Un tiers des femmes dans le monde a subi le harcèlement psychologique, l'isolement, l'intimidation ou la violence physique ou sexuelle au moins une fois dans sa vie. La violence à l'égard des femmes a lieu dans les sphères publiques et privées, dans toutes les sociétés, les femmes étant particulièrement en danger dans les pays en développement. De bons plans de développement doivent donc inclure des objectifs de prévention de la violence, car la sûreté et la sécurité des femmes est essentielle à la création des conditions nécessaires pour assurer une existence paisible, élever le niveau de qualité de vie, et soutenir les processus d'amélioration de la communauté, et de l'auto-amélioration.

Favoriser l'éducation est probablement la stratégie la plus efficace et généralisée pour atteindre ces objectifs, car, plus les femmes sont éduquées, plus elles acquièrent des compétences et ont la possibilité de négocier leurs conditions, ainsi que les options et les choix pour leur sécurité personnelle et leur bien-être, tandis que les femmes sans instruction sont incapables de faire valoir leurs propres droits et continuent à vivre dans des relations abusives, avec des possibilités limitées, de même que l'est leur accès à la justice et aux services. Néanmoins, l'éducation seule ne suffit pas à soutenir des processus de développement complets et de longue durée. Nous pensons que des actions plus réussies pourraient être mises en œuvre dans une approche intégrée.

Hydroaid reconnaît l'importance du rôle des femmes dans la société et s'efforce d'améliorer leurs chances, en promouvant et facilitant leur accès à la formation professionnelle dans le domaine de la gestion des ressources naturelles. Notre domaine d'intervention, la gestion des ressources en eau, est en effet fondamental par rapport à l'établissement de meilleures pratiques, processus dans lequel les femmes sont traditionnellement très impliquées. Dans cette perspective, nous considérons que l'autonomisation des femmes est un investissement pour l'avenir se trouvant au cœur d'un solide programme de développement. Tout en encourageant le partage égal des responsabilités et l'accès aux opportunités, Hydroaid contribue également à la réalisation de l'objectif 3 du Millénaire pour le développement sur l'égalité des sexes, et met l'accent sur la promotion de la participation des femmes en tant que stratégie clé pour garantir la prise de conscience et les effets durables. Dans tous nos programmes, nous adoptons une approche intégrée combinant une solide formation professionnelle et l'égalité de traitement et de soutien pour la participation des femmes, qui renforce finalement les efforts d'autonomisation internationale des femmes. La participation des femmes demeure un problème critique dans la plupart des sociétés et, à notre avis, il ne fait aucun doute qu'elle est essentielle à la promotion de politiques culturelles et économiques complètes, ainsi qu'à la réalisation d'une vraie justice sociale.

En conclusion, nous pensons que l'augmentation des investissements dans l'éducation des femmes et des filles doit être considérée comme une priorité absolue

et qu'elle devrait s'effectuer en conformité avec les programmes de développement intégrés, y compris l'application d'une législation appropriée afin de prévenir la violence sexiste et de promouvoir l'égalité des chances par rapport à l'emploi, l'implication des femmes dans le dialogue sur le développement et la politique, et les actions de soutien aux victimes et aux plus vulnérables par le biais des services d'aide adéquats.
